



Règlement VautourMan triathlons

3 septembre 2022

Le VautourMan Triathlon L est une épreuve composée d'un enchaînement de 1200m de natation, 72km en vélo de route, et 17km à pied. L'épreuve est accessible en individuel ou par équipes de 2 ou 3. Le départ est prévue le 3 septembre 2022 à 10h, au lac du Tech.

Le VautourMan triathlon S est une épreuve composée d'un enchaînement de 600m en natation, 14km en vélo de route, et 7km à pied. L'épreuve est accessible en individuel uniquement. Le départ est prévue le 3 septembre 2022 à 10h30, au lac du Tech.

VautourMan Triathlon est organisée par l'association Triathlon Organisation Pyrénées Passion.

Toutes les informations relatives à la course sont disponibles sur le site www.vautourman.com

En s'inscrivant, le participant reconnaît avoir lu le règlement et les informations disponibles sur le site.

En s'inscrivant, le participant comprend que le VautourMan triathlon L ou S est une épreuve d'endurance, et qu'un entraînement adéquat est nécessaire.

Les inscriptions se feront uniquement par internet. Les inscriptions commencent le 20 novembre 2021 à 9h, et seront closes le 30 août 2022.

	L individuel	L relais	S individuel	S relais
jusqu'au 1er décembre 2021	59 €	69 €	25 €	29 €
A partir du 2 décembre 2021	79 €	89 €	29 €	39 €
nombre de dossards limité à	120	15	100	15
Fin des inscriptions	30 août 2022			
Assurance annulation	10 €	10 €	6 €	10 €
Echange de dossards	+5 € jusqu'au 1er août, impossible après			
Changement de coéquipier		Gratuit jusqu'au 1er juin; +5€ jusqu'au 30 août, impossible après		Gratuit jusqu'au 1er juin; +5€ jusqu'au 30 août, impossible après
Supplément non licencié FFTRI	40 €	2€ par équipier non licencié FFTRI	4 €	2€ par équipier non licencié FFTRI
Navette avant-course du Soulor au lac du Tech	À déterminer			

Restrictions d'âge

course	Age du participant
S individuel	Cadet et plus âgé (né en 2006 ou avant)
L individuel	Junior et plus âgé (né en 2004 ou avant)
L relais : natation	Cadet et plus âgé (né en 2006 ou avant)
L relais : vélo	Junior et plus âgé (né en 2004 ou avant)
L relais : course à pied	Junior et plus âgé (né en 2004 ou avant)
S relais	Benjamin et plus âgé (né en 2010 ou avant)

Assurance annulation

Comporte 2 volets :

- 1er volet : désistement du participant :

- Avec l'assurance « désistement », remboursement à 100% des frais d'inscription jusqu'au 1^{er} août (le cout de l'assurance elle-même ne sera pas remboursée)

- A partir du 2 août, aucun remboursement ne sera possible, même avec l'assurance « désistement »
- - Sans l'assurance « désistement », aucun remboursement ne sera possible.

2ème volet : annulation de l'épreuve (causes météorologiques)

- avec assurance annulation : transfert de l'inscription à l'année prochaine ou remboursement 100%
- sans assurance annulation : remboursement 75% ou transfert de l'inscription à l'année prochaine

A noter qu'en cas d'annulation à cause du Covid-19, les inscriptions seront reportés à l'année prochaine ou remboursées à 100% (au choix des participants), même sans assurance annulation.

Certificat médical/licence

Les participants devront fournir un document attestant de leur capacité à faire du sport en compétition. Les documents acceptés seront ceux acceptés par la fédération française de triathlon, à savoir :

Licence de triathlon FFTRI avec mention en compétition

Licence d'une fédération étrangère de triathlon

Certificat médical de non contre-indication à la pratique du triathlon en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition.

Non-licenciés FFTRI

Les participants non licenciés FFTRI ou non licenciés d'une fédération étrangère partenaire de la FFTRI devront s'acquitter d'un supplément selon le tableau ci-dessus. Ce supplément est imposé par la FFTRI et reversé intégralement à la FFTRI et à la Ligue Occitanie.

Engagements du participant

Le participant s'engage à respecter les consignes des membres de l'organisation et des bénévoles.

Le participant s'engage à respecter tous les bénévoles et les autres participants. Aucun abus verbal ne sera toléré.

Propreté

La course se déroule dans un cadre naturel privilégié. Il est important que le passage de la course ne dégrade pas ce cadre et cet environnement. A ce titre, il est strictement interdit de jeter tout déchet ou matériel en dehors des zones de propreté. Cela inclut en particulier les bidons et emballage, mais ne se limite pas à ces derniers. Une zone de propreté sera disponible et clairement indiqué à chaque ravitaillement.

Arrêt sur décision médicale

Le commissaire de course pourra décider, sur avis du médecin ou de l'organisation de secouristes, de retirer un participant de la course, s'il juge qu'il ne peut pas continuer la course sans risque pour sa santé.

Assurance

L'épreuve étant affilié à la FFTRI, l'assurance fédérale couvre l'épreuve. Pour les non-licenciés, la prise d'une licence journée est obligatoire (supplément selon tableau ci-dessus). La licence journée se prend directement pendant l'inscription.

L'organisation ne sera pas tenu responsable en cas d'accident d'un participant.

Droit à l'image

Tout participant renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image pendant l'épreuve. Il cède à l'organisation et ses partenaires l'utilisation faite de son image pendant l'épreuve.

Annulation/modifications

Comme toutes les courses de montagne, le VautourMan duatlons est dépendant de la météo. En vous inscrivant, vous comprenez le risque d'annulation et modification liée aux conditions météorologiques.

Nous comprenons que si la course n'a pas lieu, les participants auront payé pour un service qu'ils n'auront pas reçu. Néanmoins, en cas d'annulation, de nombreux frais restent quand même à la charge de l'organisation

Les conditions de remboursement en cas d'annulation sont décrites dans la rubrique « assurance annulation »

A noter qu'en cas d'annulation à cause du Covid-19, les inscriptions seront reportés à l'année prochaine ou remboursées à 100% (au choix des participants)

Dans les parcs à vélos

Dans le parc à vélo T1, le participant ne pourra prendre son vélo qu'une fois son casque sur la tête, jugulaire attachée. Tout déplacement dans le parc à vélo se fera vélo à la main, casque sur la tête et jugulaire serrée. Le participant montera sur son vélo après être sorti du parc, à l'endroit indiqué par les bénévoles.

Dans le parc à vélo T2, le participant descendra du vélo à l'endroit indiqué par les bénévoles, avant l'entrée dans le parc. Il se déplacera jusqu'à son emplacement, vélo à la main, et ne défera sa jugulaire et enlèvera son casque qu'une fois arrivé à son emplacement.

Natation

La natation sera dans le lac du Tech.

Le lac du Tech sert de réserve à une centrale hydro-électrique, et est strictement interdit et dangereux à la baignade. Il est donc impossible de s'entraîner dans le lac, EDF nous donnant l'autorisation de l'utiliser uniquement pour la course, et prenant les mesures nécessaires pour le sécuriser.

La température de l'eau est prévue autour de 15°C, la combinaison néoprène sera obligatoire, et la cagoule néoprène autorisée.

En cas de mauvaises conditions météo ou de températures trop froides, la partie natation pourra être remplacée par une petite course à pied.

Course à pied

Le dossard est porté devant. Merci ne de pas couper ou plier votre dossard, nos partenaires doivent être visibles !

Accompagnement à vélo par un tiers et ravitaillement perso interdit

Vélo

Port du casque à coque dure obligatoire.

Le dossard est porté derrière. Il est recommandé d'utiliser une ceinture porte dossard, afin de faire une transition rapide entre course à pied et vélo.

La route sera ouverte à la circulation. Les participants doivent respecter le code de la route, et en particulier rouler à droite de la chaussée. Les participants seront bien sur prioritaires à toutes les intersections. Attention dans la descente du col des Bordères, des voitures peuvent arriver en face, et la route peut être glissante.

Accompagnement, assistance, ravitaillements personnels interdits

Drafting interdit : Il est interdit de rouler dans la roue d'un autre concurrent ou en peloton, en groupe. Une distance de 10m entre 2 vélos est requise.